

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1143

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 17 BIS

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 2 :

« 1° Aux première et seconde phrases du 3° du I...*(le reste sans changement)*. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision légistique.